CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27640** **VALABLE JUSQU'AU** **21/04/2027**

ÉDITÉ LE 19/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/2006

Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 18/02/2026

Capital : 6 000

Raison sociale : LV SOLS

Sigle : LV SOLS

4 RUE ELSA BARRAINE
67200 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG STRASBOURG

Siret : 489 086 009 00029

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4027154

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 73412086001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 73412086001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 03 88 87 80 20 **Fax :** 03 88 87 80 21

Portable : 06 07 22 36 89

Responsabilité légale :
LEBERQUIER DANIEL ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet : http://www.peinturesleberquier-lvsols.fr

E-mail : lvsols@peinturesleberquier-lvsols.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 364 933 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	3	01/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/02/2026 09:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.